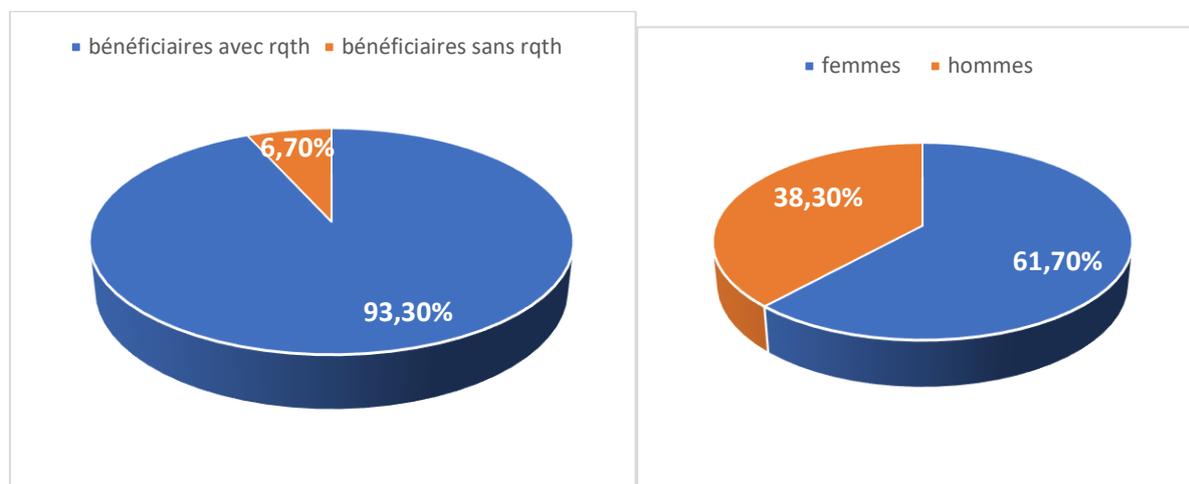


Le bilan de compétences a pour objectif d'aider le salarié à se projeter vers un nouveau projet professionnel comme le pose le cadre légal.

Le salarié peut avec l'appui méthodologique d'un consultant, élaborer des choix d'orientation, formaliser des plans d'action afin de s'engager dans son évolution professionnelle ou faire le point sur sa carrière et ses perspectives.

En 2023, l'association Handicap emploi27 a accueilli dans le cadre des bilans de compétences, 60 personnes.

Caractéristiques des publics accueillis

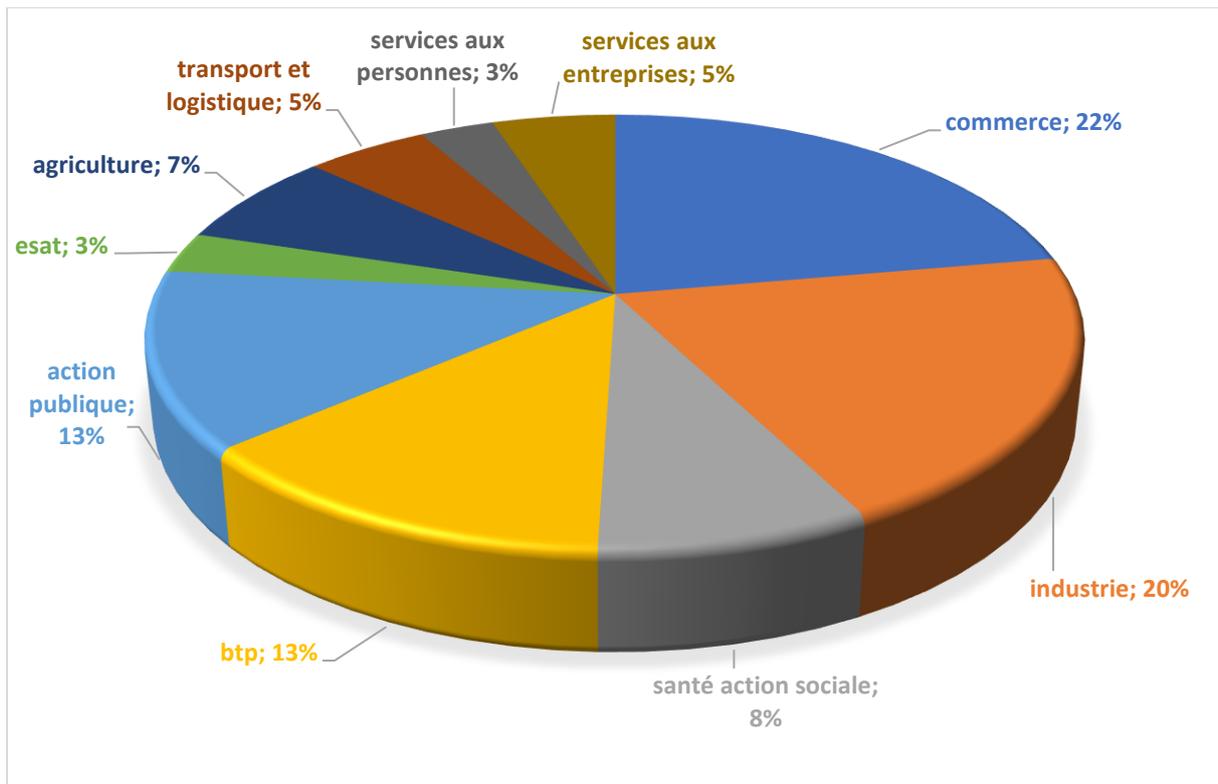


Handicap emploi 27 a accompagné 60 bénéficiaires dont une nette majorité de femmes pour un peu moins des 2/3 du public reçu.

93% des personnes ont d'ores et déjà engagé une demande de reconnaissance handicap auprès de la MDPH, ou en sont déjà titulaires lorsqu'elles démarrent un bilan de compétences dans notre association.

Si le bilan de compétences est un outil de droit commun pour tous, il est affirmé ici nos interventions spécifiques vis-à-vis d'un public majoritairement en situation de handicap. Notre expertise spécifique apparaît donc reconnue dans l'environnement.

Secteurs d'activités professionnelles



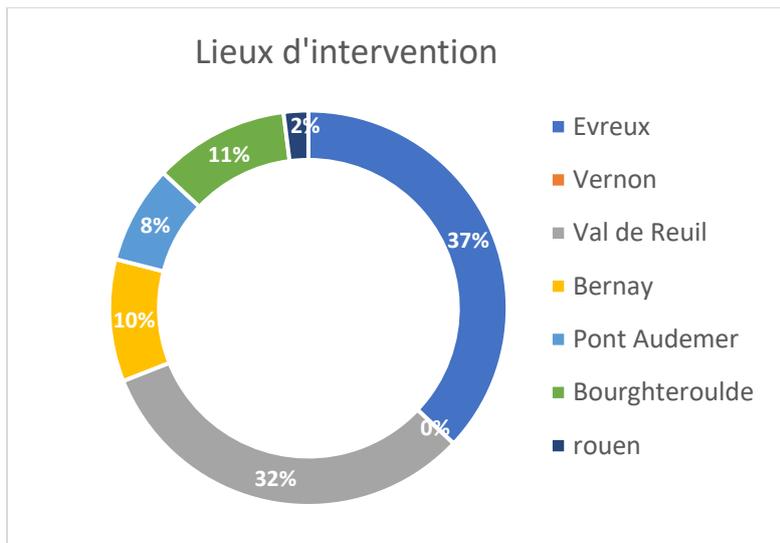
Les 3 secteurs principaux dans lesquels évoluent les bénéficiaires sont les secteurs du Commerce avec 22%, le secteur de l'Industrie avec 20%, puis les secteurs du BTP et de l'action publique tous les deux à hauteur de 13%.

Les secteurs du commerce et de l'industrie sont d'une part, fortement représentés sur le territoire eurois en termes de filières d'emploi et portent d'autre part, du fait de l'existence de postes à faible niveau de qualification dans ces branches, des facteurs de risque d'usure professionnelle, qui amènent les salariés à envisager des changements de carrière et à mobiliser le bilan de compétences pour se faire.

Concernant l'action publique : l'association a construit des partenariats avec les collectivités territoriales de l'Eure et accompagne des agents, notamment dans le cadre du dispositif PPR (période préparatoire au reclassement) qui vise à soutenir la mobilité professionnelle des agents en risque d'inaptitude sur leur poste.

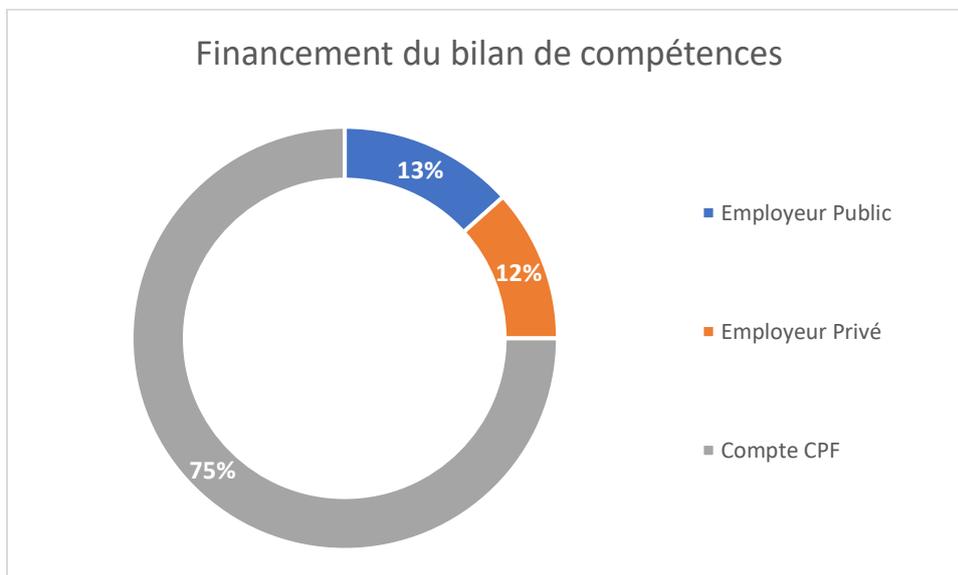
Concernant le secteur du BTP, les partenariats avec la cellule maintien dans l'emploi et l'assistante sociale du service Santé BTP Normandie amènent à engager un certain nombre de rendez-vous d'information auprès des salariés de ce secteur confrontés à des problématiques de santé au travail ; ces rendez-vous aboutissent à des prestations effectives.

Territoires géographiques



Logiquement nos sites majeurs que sont Evreux et Val de Reuil accueillent plus de la moitié des publics soit 69% au total dont 37% pour Evreux et 32% pour le site de Val de Reuil. Il n'y a pas eu de bilans sur Vernon cette année, les personnes pouvant plus facilement être mobiles sur ce territoire pour se rendre sur le siège Evreux ou les bureaux de val de Reuil. A noter que les territoires plus excentrés comme Bernay, Bourghteroulde et Pont-Audemer sont relativement équilibrés dans leurs représentations. L'activité sur Rouen se développe doucement.

Sources de financement du bilan de compétences



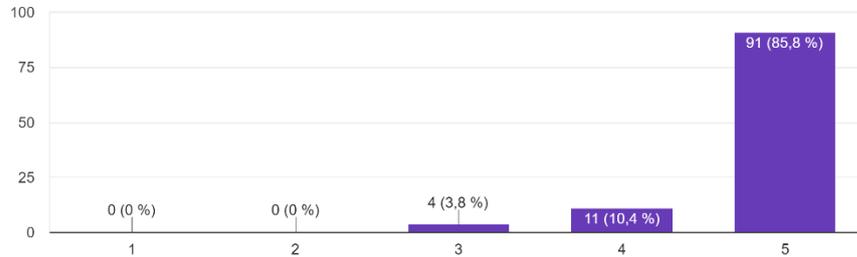
Le compte personnel de formation reste la première source de financement des bénéficiaires reçus qui engagent dans une volonté personnelle ce dispositif. Les employeurs privés comme publics financent également les bilans de compétences que nous réalisons au bénéfice de leurs collaborateurs. Principalement dans le cadre des PPR pour la fonction publique territoriale. Pour les employeurs privés on notera une représentation quasi exclusive de grands groupes.

Enquêtes de satisfaction à chaud

Retour de 106 personnes dont 59.4% de bénéficiaires de BCA et 40.6% de BC

De manière générale, êtes vous satisfait de la prestation ?

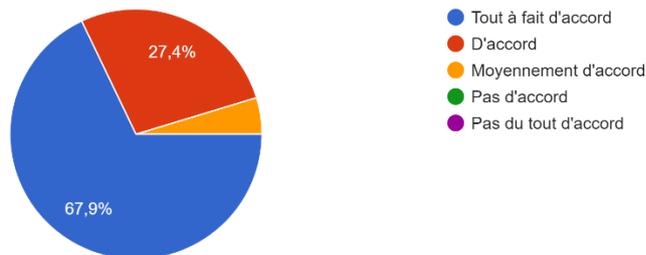
106 réponses



96% des personnes sont satisfaites de la prestation réalisée

J'ai les outils et informations nécessaires pour avancer dans mon projet professionnel

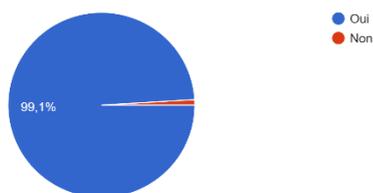
106 réponses



95% des personnes considèrent avoir les outils pour mettre en œuvre leur projet

Je recommanderai Handi cap emploi27, aux personnes souhaitant réaliser un bilan de compétences

106 réponses



99% des bénéficiaires sont prêts à recommander notre organisme

Suivi à 6 mois

En 2022, le taux de réalisation des suivis à 6 mois était de 46%, avec des difficultés à organiser les points de suivi et de nombreux messages laissés sans suite. Il a été noté l'importance de formaliser un rendez-vous de suivi à la fin du bilan de compétences ce qui amène la personne à se projeter sur ce temps et le conseiller à noter cette rencontre dans l'agenda.

Ces points d'attention ont permis d'atteindre en 2023 un **taux de réalisation des suivis à 6 mois de 78%**.